



1^{er} janvier 2011

Lettre Client N° 9

Cher Client,

Sujet: REACH et DuPont

Les différents départements de DuPont Polymères ont préenregistrés.

Cette communication est une mise à jour concernant l'information relative au pré-enregistrement de DuPont sous REACH.

Pré-enregistrement

Au 1^{er} décembre 2008, les différents départements de DuPont Polymères ont complété les pré-enregistrements de leurs substances envers l'ECHA. L'Agence a confirmé l'acceptation de ces pré-enregistrements.

Nous avons soumis les fichiers de pré-enregistrement pour les substances qui sont fabriquées ou importées par DuPont dans l'Union Européenne et pour lesquelles l'enregistrement est requis. A notre connaissance, les substances que DuPont se procure sur le marché européen ont été préenregistrées par les fabricants ou importateurs respectifs.

Avec l'expression de mes sentiments distingués,

Rainer Kurzknabe
Regulatory Affairs Programs Manager
Du Pont de Nemours International S.A., Genève

EU-REACH.Polymers@che.dupont.com

L'information basée sur notre niveau de connaissance actuel exprime uniquement notre intention. Elle ne constitue pas une obligation contraignante. Bien que cette information soit fournie d'extrême bonne foi, aucune représentation ou garantie n'est faite concernant son achèvement ou son exactitude et aucune responsabilité ne sera acceptée pour dégâts de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de la dépendance vis-à-vis de cette information.

Comme DuPont ne peut pas se rendre compte de tous les aspects de votre business et de l'impact que le règlement REACH a pour votre compagnie, DuPont vous encourage fortement à vous familiariser avec le règlement REACH afin de vous conformer à ses conditions et chronologies.

DuPont n'a pas l'intention de modifier son offre de produits due à l'introduction de REACH, sous condition que ce nouveau règlement REACH n'impose pas des obstacles commerciaux ou techniques qui nuiraient à la santé de nos businesses. Cependant, du fait de sa dépendance à ses fournisseurs, DuPont ne contrôle pas complètement cette décision. Une évaluation faite par l'industrie chimique montre que certains produits chimiques risquent de disparaître du marché européen. Cela aurait comme conséquence de devoir reformuler certains de nos produits et de les requalifier, voir même, dans des cas extrêmes, de complètement les changer.

Pour votre information, consulter aussi le site Web REACH de la commission européenne :
http://ec.europa.eu/environment/chemicals/reach/reach_intro.htm